DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes

Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 24 JUIN 2025

CONVOCATION EN DATE DU 18 JUIN 2025

DELIBERATION N° 10/04/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 25

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, M. LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. BENAMARA Ali donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, M. GERNEZ Marc donne pouvoir à M. WERY Jean Charles, Mme ABDELOUAHED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, M. ADIMI Karim donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés :

Membres absents : MM. TRIOUX Annick, DRELON André, PLAYE Maryse, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Approbation de l'autorisation de travaux sur foncier communal au profit de la Communauté d'Agglomération de Porte du Hainaut pour la réalisation de la 2ème phase des travaux de requalification des espaces publics du projet de renouvellement urbain Schneider dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le quartier Schneider a été retenu dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), et la CAPH a déclaré d'intérêt communautaire sa requalification urbaine.

A l'issue des études pré-opérationnelles et des études de maîtrise d'œuvre, des travaux de requalification des espaces publics de ce quartier sont prévus pour les voiries et leurs abords, les réseaux divers et les espaces végétalisés.

Compte tenu de l'intérêt communautaire, la Porte du Hainaut est compétente pour l'aménagement de ces espaces publics et en assurera la maitrise d'ouvrage. Une autorisation de travaux sur foncier communal a donc été rédigée pour définir les conditions de mise à disposition des emprises foncières concernées par la deuxième phase de ce projet soit les parcelles cadastrées section AR n°133 et 283 (rue Pierre Lescot) et les emprises correspondantes aux rues Cité Paul Schneider, François Rabelais, Germain Pilon et Paul Bert (partie parallèle à la rue de Cambrai).

La mise à disposition est consentie à titre gratuit et prendra effet à la date de l'ordre de service délivré aux entreprises pour le démarrage des travaux et prendra fin à la réception définitive des travaux. Durant cette période les demandes d'autorisation administratives, déclarations d'intention de commencement de travaux et toutes autres démarches seront à la charge de la CAPH. De même la CAPH s'engage à souscrire une assurance garantissant sa responsabilité résultant de ses activités de maîtrise d'ouvrage.

Monsieur le Maire propose d'approuver l'autorisation de travaux sur foncier communal au profit de la C.A.P.H pour la réalisation de la 2ème phase des travaux de requalification des espaces publics du projet de renouvellement urbain du quartier Schneider rédigée par les services de la CAPH.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le projet d'autorisation de travaux sur foncier communal,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE le projet d'autorisation de travaux sur foncier communal au profit de la C.A.P.H pour la réalisation de la 2ème phase des travaux de requalification des espaces publics du projet de renouvellement urbain sur le quartier Schneider.

AUTORISE Monsieur le Maire à la signer.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à M. WERY Jean Charles), GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUAHED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme. SCHUTT Sylvie), ADIMI Karim (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme GUIOT Christelle), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT.

La Secrétaire de séance,

Stievenard

Karine STIEVENARD.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE
Date de réception en Sous-Préfecture : 27/06/2025
N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20250624-10_04_2025-DE
Date d'affichage : 02/07/2025
Le Maire,

Bruno SALIGOT.